

Hayar : L'intérêt supérieur des enfants migrants implique des garanties procédurales

27.04.2023 Hayar : L'intérêt supérieur des enfants migrants implique des garanties procédurales

L'intérêt supérieur des enfants migrants implique des garanties procédurales de même à prendre les décisions appropriées au profit du développement et de la protection de l'enfant, a souligné la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Aawatif Hayar.

S'exprimant à l'occasion d'un séminaire de deux jours organisé par le ministère public sous le thème « Enfants en situation de mobilité au Maroc, évaluation et détermination de leur intérêt supérieur, défis et perspectives pour des solutions durables », Mme Hayar a assuré que l'identification et l'évaluation de cet intérêt, notamment pour les mineurs non accompagnés, fait partie des préoccupations interpellant la mise en œuvre à grande échelle des politiques publiques destinées à l'enfance.

La détermination et l'évaluation de l'intérêt supérieur de cette catégorie d'enfants nécessitent, selon la ministre, d'aborder cette question sous divers aspects, notamment ceux liés aux fondements juridiques et leur mise en œuvre dans le respect de la constitution marocaine et les traités et chartes ratifiés par le Royaume, à l'image de la déclaration

internationale des droits de l'enfant, entre autres.

Elle a fait remarquer lors de la séance inaugurale de cet atelier organisé en partenariat avec UNICEF-Maroc et l'appui de l'Union Européenne (UE), que le Maroc a adopté depuis 2014 la Stratégie nationale d'immigration et d'asile avec des dimensions humaines, sociales, économiques et de développement, conformément aux hautes orientations royales, suscitant une reconnaissance internationale et faisant du Royaume un pays pionnier, non seulement de transit, mais d'installation, d'intégration et de gestion optimale de la question migratoire, notant la mise en place de l'Observatoire africain des migrations, inauguré en décembre 2020 à Rabat.

Après s'être arrêté sur la conjoncture nationale actuelle marquée par un nouveau dynamisme et des projets structurants visant à renforcer les piliers de l'Etat social et de faire progresser la protection de l'enfance, la ministre a estimé que cette rencontre traduit un souci constant d'aller de l'avant dans le développement des réalisations du Royaume dans le domaine de la protection de l'enfance au niveau législatif et des politiques et programmes intégrés et sectoriels dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection.

Et d'ajouter que le ministère s'appuie dans l'élaboration des programmes et activités liés à la protection de l'enfance sur une approche qui tient compte de la nature multidimensionnelle de cette problématique et des secteurs concernés par la protection de l'enfance dans le cadre du comité ministériel chargé du suivi de la mise en œuvre des politiques et plans nationaux dans le domaine de la promotion et de la protection des conditions de l'enfance, ce qui favorise la participation effective des différents acteurs publics concernés par les

questions de l'enfance au niveau de la protection judiciaire ou sociale, qui s'attellent à fournir des services appropriés aux enfants en général et aux enfants migrants non accompagnés.

Pour sa part, l'ambassadrice de l'UE au Maroc, Patricia Llombart Cussac a mis en avant l'importance du partenariat unissant l'UE et le Maroc sur les questions migratoires, qui repose sur une approche globale, mettant l'accent sur les défis communs dans le domaine de la migration et les efforts à entreprendre afin d'y apporter les solutions adéquates.

L'UE a élaboré une politique générale propre aux enfants et aux enfants migrants selon des programmes d'action, a-t-elle précisé, soulignant que l'UE soutient les systèmes nationaux de protection et préservation des droits des enfants migrants et non accompagnés et d'aides à leur intégration.

De son côté, la représentante de UNICEF-Maroc, Nassim Aoul a appelé à poursuivre le plaidoyer en faveur des droits de l'enfant et à adopter des solutions durables pour les enfants migrants en vue de leur intégration dans les politiques publiques et les stratégies y afférentes

Elle a également souligné la nécessité de prendre en compte l'intérêt supérieur de tous les enfants en situation de vulnérabilité, à l'instar des enfants de rue ou en situation de handicap.

Au cours de cet évènement, l'accent se focalise sur les

conclusions de la consultation nationale menée par le Bureau international de conseil en matière d'intérêts sociaux à Genève sur la prise en charge des enfants migrants et la mise en œuvre de solutions durables pour leur intérêt supérieur.

En outre, le programme de ce séminaire comprend la tenue de séances liées aux résultats du processus de renforcement des mécanismes locaux d'évaluation et d'identification de l'intérêt supérieur des enfants sous les auspices du ministère public, ainsi que des réponses institutionnelles et juridiques, en plus des meilleures pratiques et défis en cours pour protéger et prendre en charge les enfants en mobilité.

Source

: https://www.lopinion.ma/Hayar-L-interet-superieur-des-enfant-s-migrants-implique-des-garanties-procedurales_a39376.html